

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude
au grade de TECHNICIEN au titre de la promotion interne**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

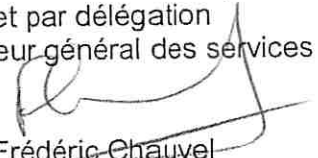
Art. 1^{er} - Pour l'année 2021, est inscrit sur la liste d'accès au grade de technicien, au titre de la promotion interne, au titre de l'ancienneté:

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel	Affectation actuelle
01/07/2021	VILDEY	Christian	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	CER de Montmartin-Sur-Mer

Art. 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services


Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Ampliation :

M. le préfet du département de la Manche
M. le président du centre de gestion

Accusé de réception en préfecture
050-225005024-20210618-2021-07-T-DL-AR
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021